



Scot du Boulonnais

CARTOGRAPHIES PRESCRIPTIVES

Cartographies prescriptives du DOO



Carte 2 : **Espaces naturels et trame écologique**



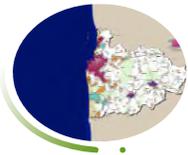
Carte 1 : **Préserver les paysages emblématiques et les reconnaître comme biens emblématiques**



Carte 3 : **Aménager en respectant les principes de la loi littoral**



Carte 4 : **Conditionner l'urbanisation future : densification et renouvellement à l'intérieur des enveloppes**



Carte 5 : **Conditionner l'urbanisation future : détermination des enveloppes pouvant faire l'objet d'extensions**



Carte 6 : **Réseau routier et ferroviaire**



Carte 7 : **Favoriser les modes de déplacements doux et collectifs**



Carte 8 : **Les zones humides à enjeux**



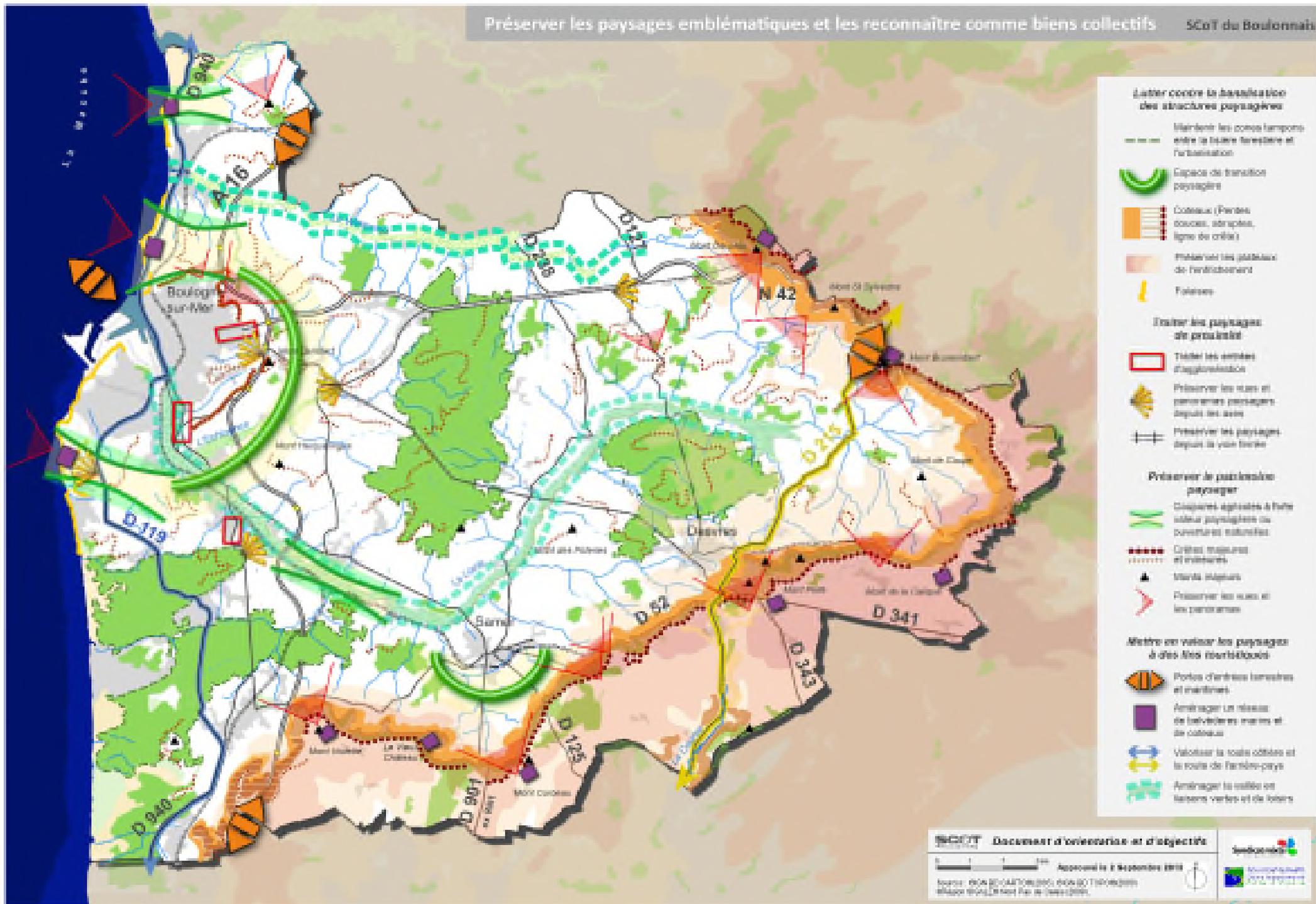
Carte 9 : **Renforcer l'attractivité des espaces économiques existants**



Carte 10 : **Carte prescriptive de synthèse**



Carte 11 à 23 : **Autres cartes corridors écologiques** (source SAGE du Boulonnais)



Lutter contre la banalisation des structures paysagères

- Maintenir les cotes temporaires entre la coupe forestière et l'urbanisation
- Capacité de transition paysagère
- Coteaux (Pentes douces, strates, ligne de crête)
- Préserver les plateaux de l'habitat
- Forêts

Traiter les paysages de proximité

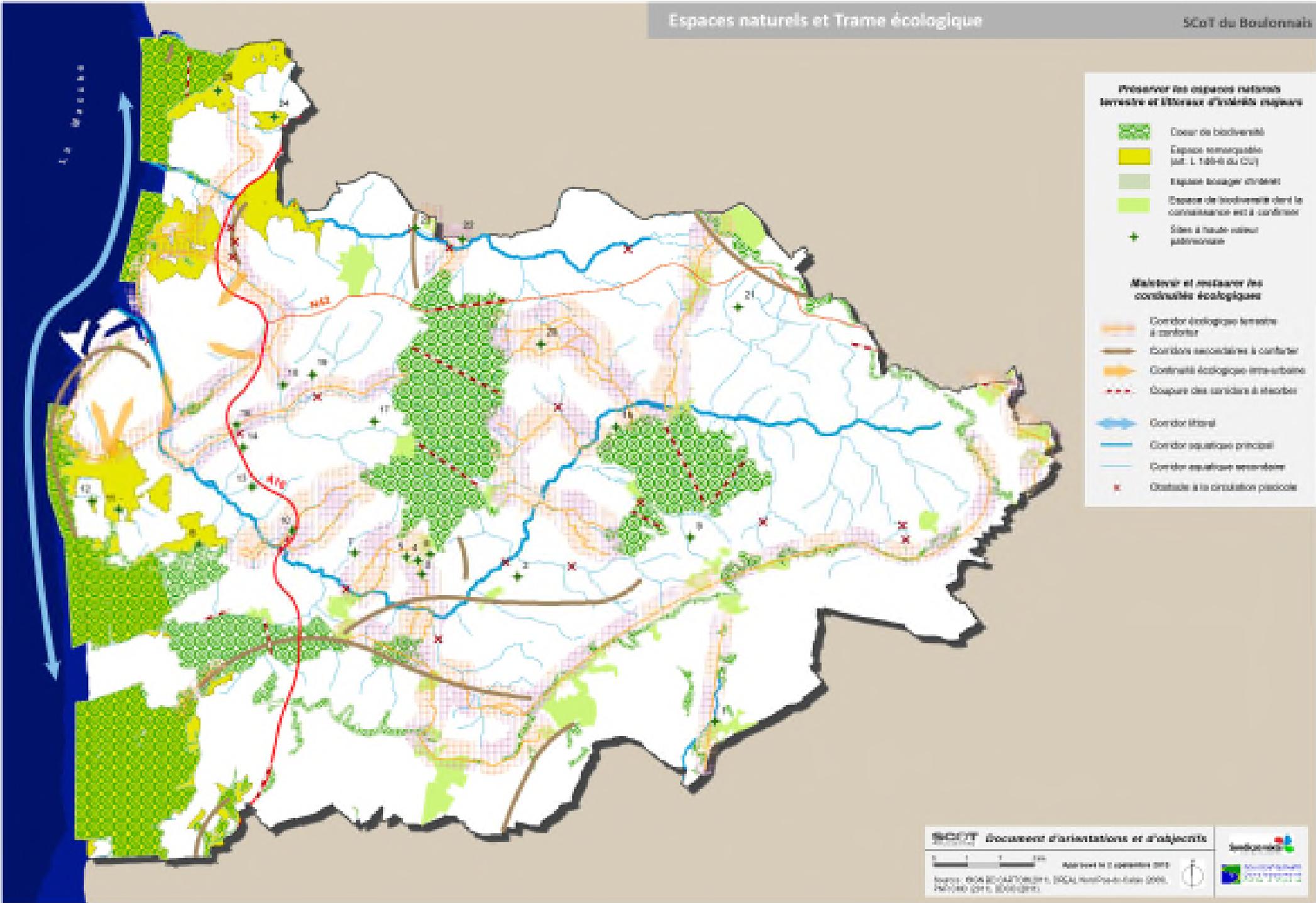
- Traiter les emprises d'agglomération
- Préserver les vues et panoramas paysagers depuis les axes
- Préserver les paysages depuis la voie ferrée

Préserver le patrimoine paysager

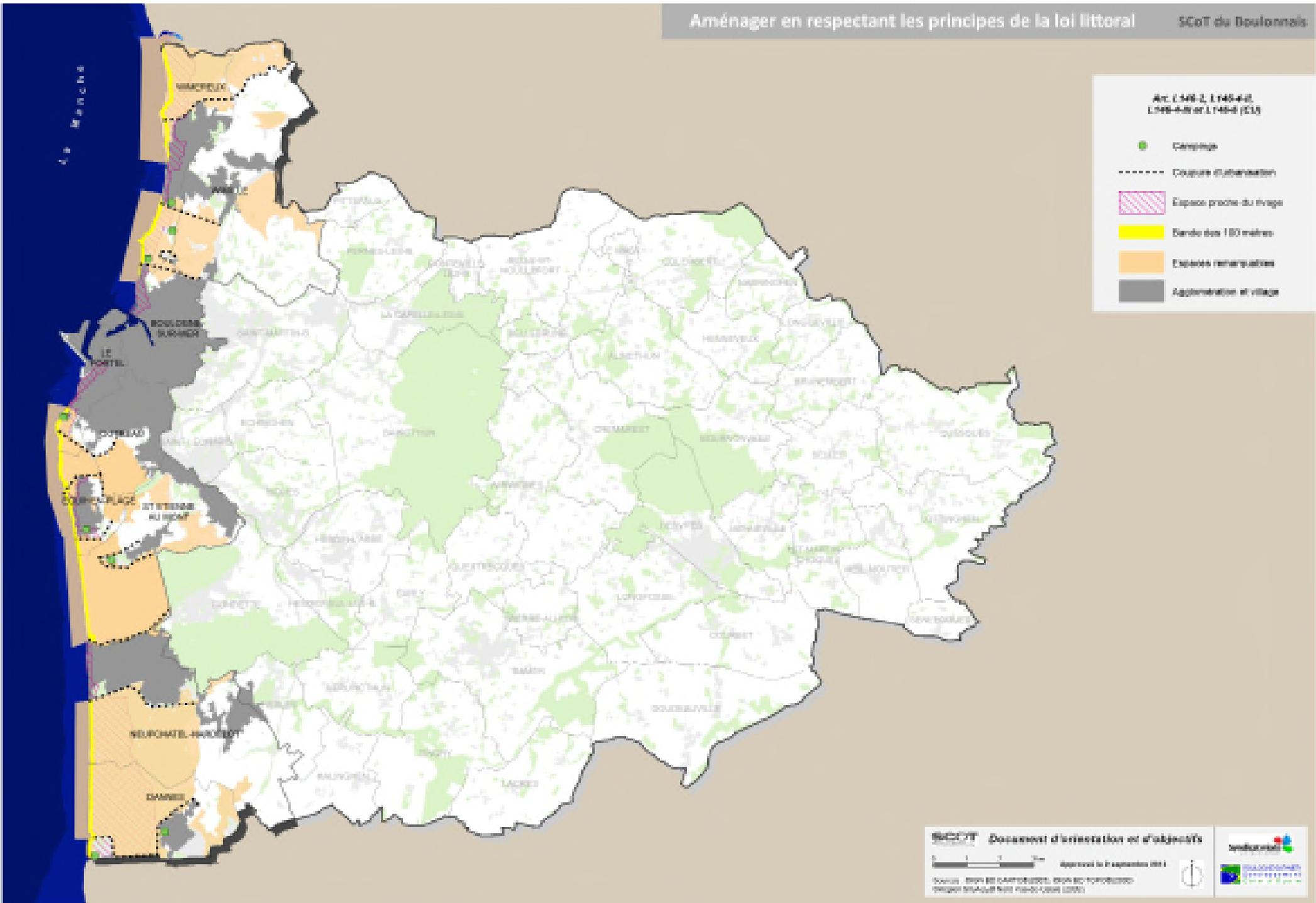
- Clapiers agricoles à forte valeur paysagère ou patrimoniales
- Contour marais et militaires
- Monts isolés
- Préserver les vues et les panoramas

Mettre en valeur les paysages à des fins récréatives

- Ponts d'arbres terrestres et maritimes
- Aménager un réseau de belvédères marins et de coteaux
- Valoriser la route côtière et la route de l'ambois-pays
- Aménager la vallée en basses terres et de forêts



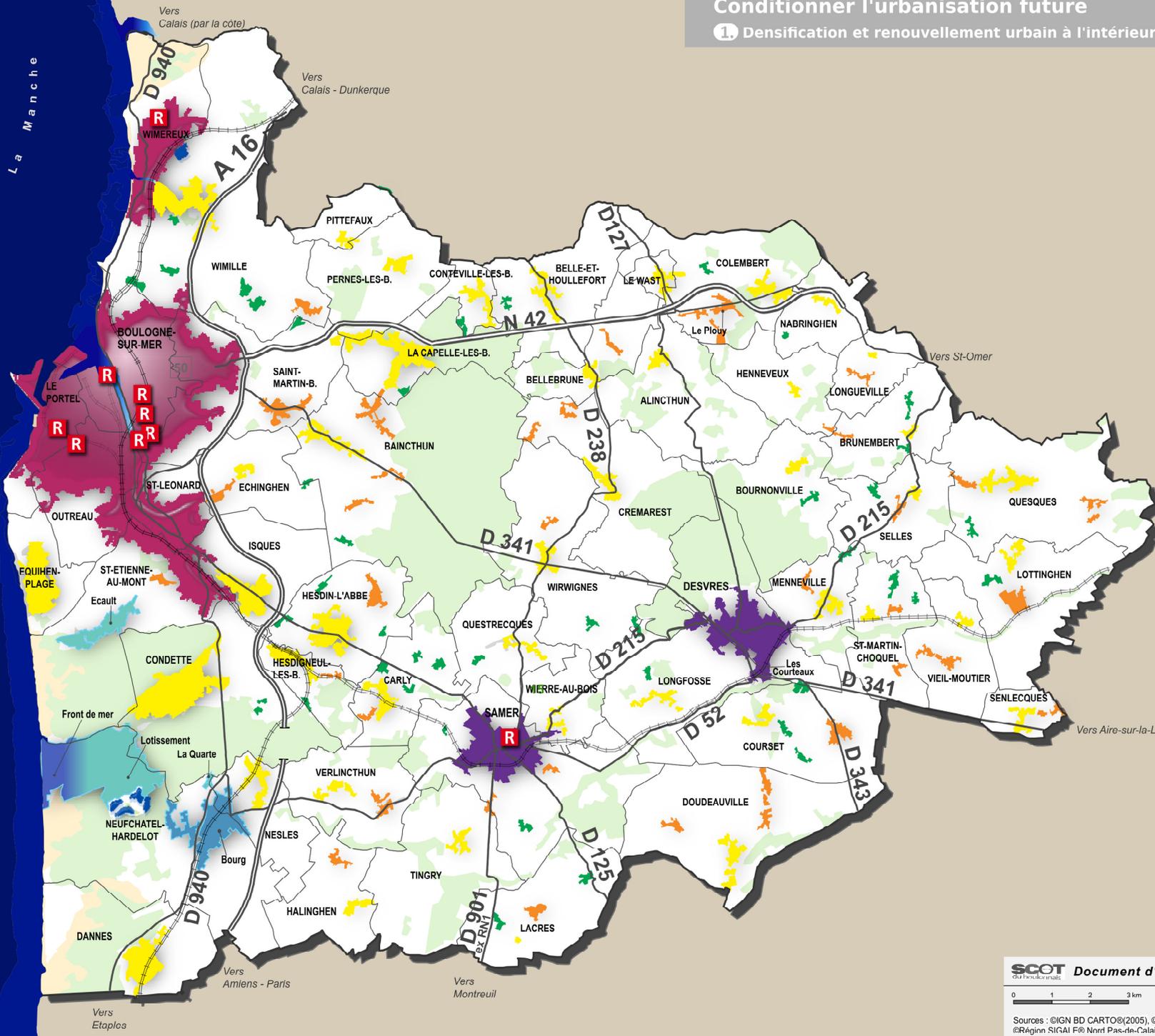
- Préserver les espaces naturels terrestres et littoraux d'intérêt majeur**
- Espace de biodiversité
 - Espace remarquable (art. L. 100-6 du CU)
 - Espace sauvage structurant
 - Espace de biodiversité dont la connaissance est à renforcer
 - Sites à haute valeur patrimoniale
- Maintenir et restaurer les continuités écologiques**
- Corridor écologique terrestre à renforcer
 - Corridors secondaires à conforter
 - Continuité écologique intra-urbaine
 - Coupure des corridors à étudier
 - Corridor littoral
 - Corridor aquatique principal
 - Corridor aquatique secondaire
 - Obstacle à la circulation piscicole



Art. L 146-2, L 146-4-0, L 146-4-3 et L 146-6 (CLU)

- Censure
- Coupe d'urbanisation
- Espace proche du rivage
- Bande des 100 mètres
- Espaces remarquables
- Agglomération et village

1. Densification et renouvellement urbain à l'intérieur des enveloppes



La limite de l'enveloppe urbaine n'est pas la limite de constructibilité.

Densifier les enveloppes existantes ...

Densité des opérations de l'enveloppe urbaine centrale & pôle urbain de Wimereux

Min. 50
Enveloppe urbaine
Densité minimum 50 log/ha

Densité des opérations de l'enveloppe du secteur central rural

Min. 30
Enveloppe urbaine
Densité minimum 30 log/ha

Densité des opérations des villages

Min. 17
Enveloppe urbaine
Densité minimum 17 log/ha

Densité des opérations des hameaux de + 30 habitations

Min. 17
Enveloppe urbaine
Densité minimum 17 log/ha

Densité des opérations des hameaux de - 30 habitations

Min. 17
Enveloppe urbaine
Densité minimum 17 log/ha

Cas particuliers d'enveloppe

Neufchâtel Hardelot :

May 20
Enveloppe urbaine
Densité minimum sur le :
*Front de mer 50 log/ha
*Lotissement 10 log/ha
*Bourg 20 log/ha

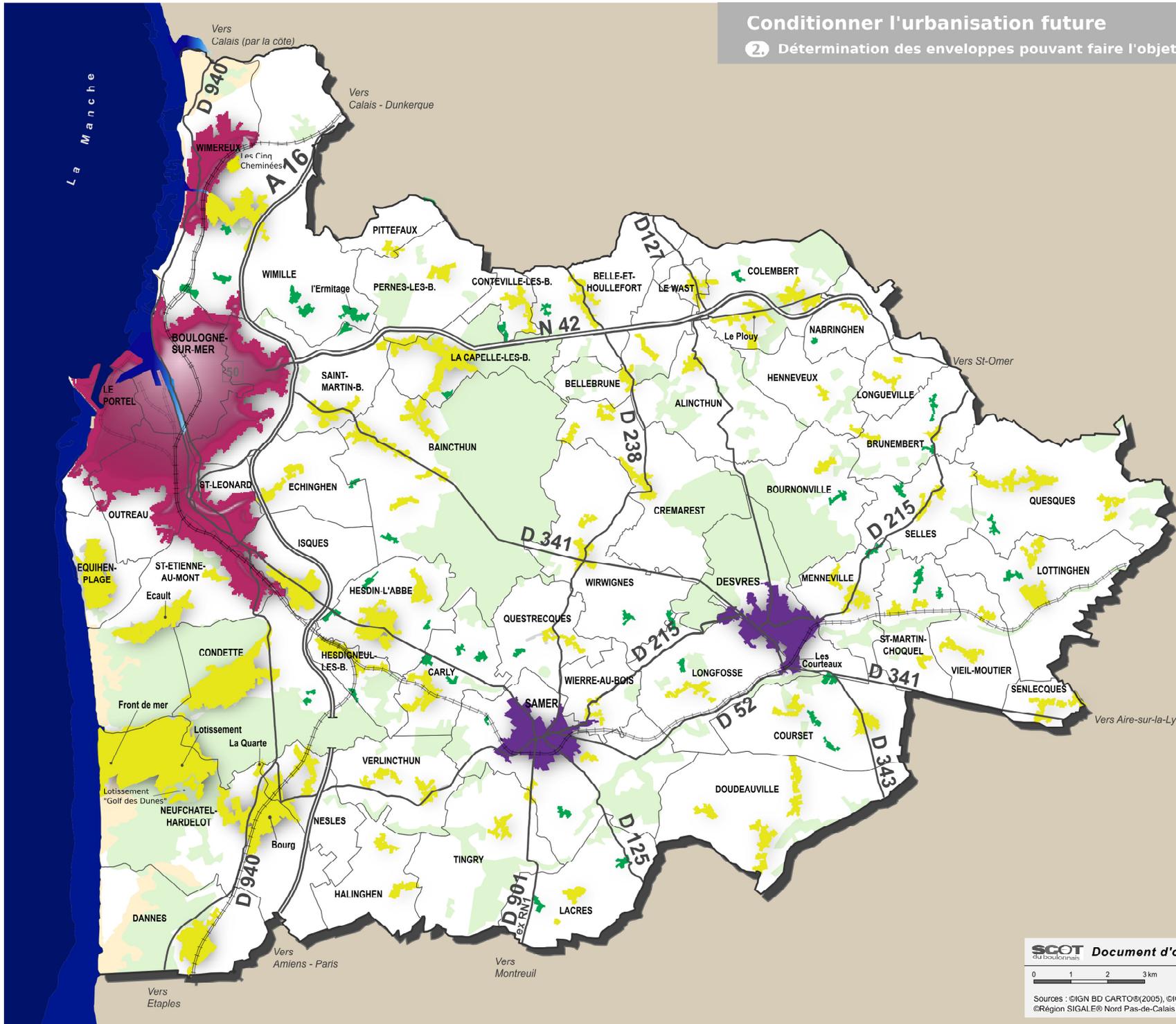
La Quarte et Ecault :

Min. 17
Enveloppe urbaine
Densité minimum 17 log/ha

Secteurs discontinus déjà urbanisés (Loi Littoral)

... et privilégier le renouvellement urbain

Sites stratégiques en renouvellement urbain

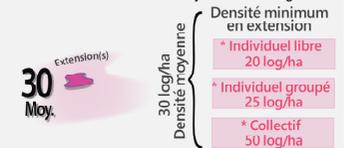


Enveloppes urbaines pouvant faire l'objet d'extension :

Les extensions possibles ne préfigurent pas les localisations des zones AU dont la détermination relève du PLU.

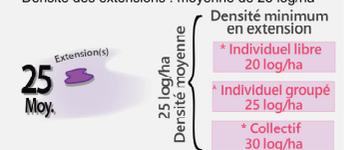
Pôle urbain central et le pôle urbain de Wimereux :

Densité des extensions : moyenne de 30 log/ha en extension



Secteur central rural :

Densité des extensions : moyenne de 25 log/ha en extension



Villages, hameaux de + 30 logements et hameau nouveau intégré à l'environnement (loi littoral) :



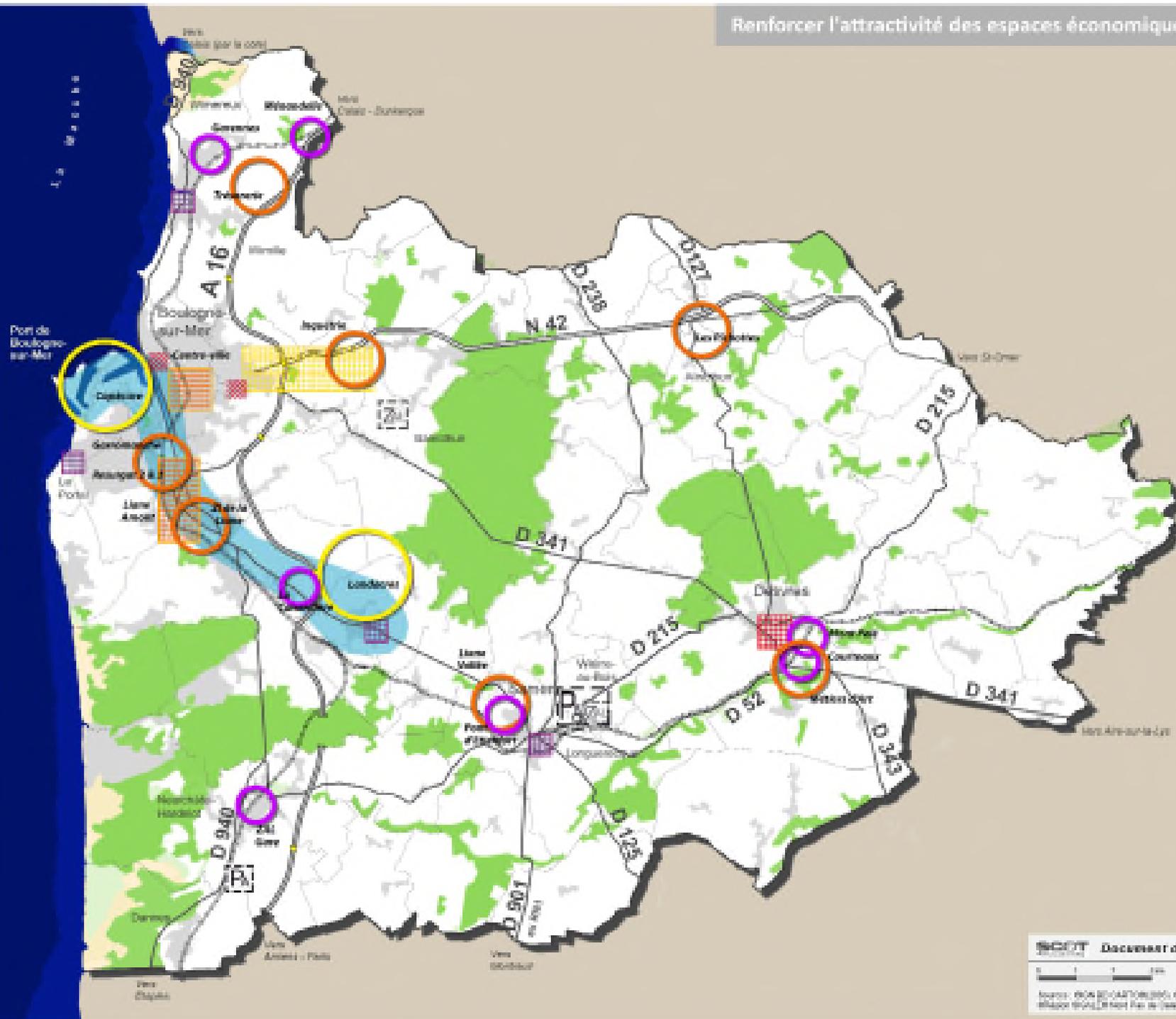
Enveloppes urbaines ne pouvant faire l'objet d'extensions :

Hameaux de - 30 logements

pas d'Extension(s)

Et le hameau de l'Ermitage: (+ 30 logements, et commune Loi Littoral)





Mailler le territoire en espaces économiques

-  Les zones d'intérêt de territoire et à fort rayonnement
-  Les zones d'intérêt intercommunal
-  Les zones locales

Renouveler l'armature économique

-  Création de parcs d'activités
-  Création de zones d'activités légères
-  Renforcer les sites de développement tertiaire et innovateurs
 - Requalifier de friches économiques;
 - Localiser l'offre tertiaire au sein de lieux urbains;
 - Limiter les extensions des zones d'activités;
 - Renforcer la stabilité et la qualité environnementale des zones existantes;
 - Densifier les principales artères de ville.

Maintenir l'armature commerciale

-  Pôle commercial à vocation départementale
-  Pôle majeur d'agglomération
-  Pôle information
-  Pôle écoles et services

Affirmer un rôle économique métropolitain

-  Espace métropolitain : Faisceau
 - Campus de la mer, plateformes nouvelles vagues



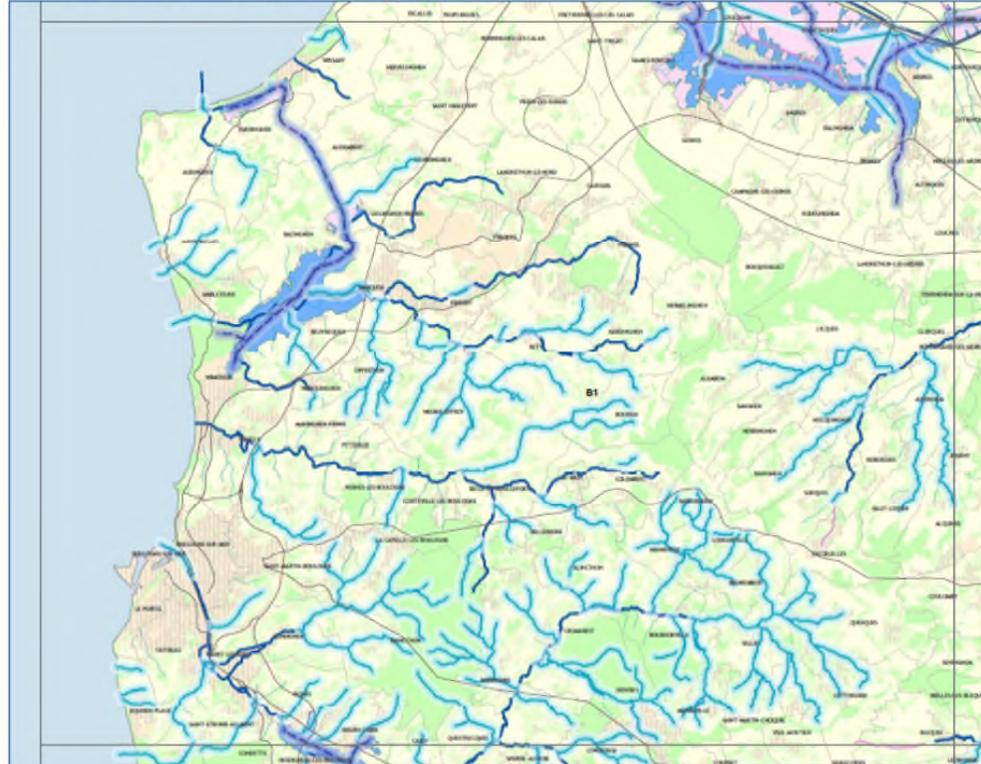
9 | Les zones humides à enjeux

Les zones humides à enjeux définies sur le territoire

- ① Le marais arrière littoral de Tardinghen
- ② Le marais, l'estuaire et les dépressions humides de la Slack
- ③ Les prairies humides de la Capelle-lès-Boulogne
- ④ Les milieux humides de Saint-Martin-Boulogne
- ⑤ Les milieux humides des Forêts de Boulogne et de Desvres
- ⑥ Les prairies inondables d'Echinghen et du hameau de Tournes
- ⑦ Les prairies humides d'Outreau
- ⑧ Les prairies inondables en aval de Carly
- ⑨ Les milieux humides des dunes d'Ecault
- ⑩ les milieux humides de Saint-Etienne-au-Mont et les lisières
- ⑪ Les milieux humides forestiers de Condette
- ⑫ Les milieux humides des dunes du Mont Saint-Frieux
- ⑬ Le marais de Condette
- ⑭ La Glaisière de Nesles
- ⑮ Les milieux humides de Dannes-Camiers



SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités
écologiques et les
espaces à restaurer
Sous-trames
Zones Humides
et Cours d'eau

A1	A2	A3
B1	B2	B3
C1	C2	C3
D1	D2	D3
E1	E2	E3

CONTINUITES ECOLOGIQUES

Réserve de Biodiversité

- Réserve de Biodiversité
- Linaires
- Réserve de Biodiversité
- Réserve de Biodiversité

Corridors Ecologiques

- Corridors écologiques
- Corridors écologiques
- Corridors écologiques

de zones humides

ESPACES A RESTAURER

- zones humides
- espaces à restaurer fluviaux

NATURE DES PRINCIPAUX

ELEMENTS FRAGMENTANTS

- Vies de communication
- Espaces artificialisés

ELEMENTS DE CONTEXTE

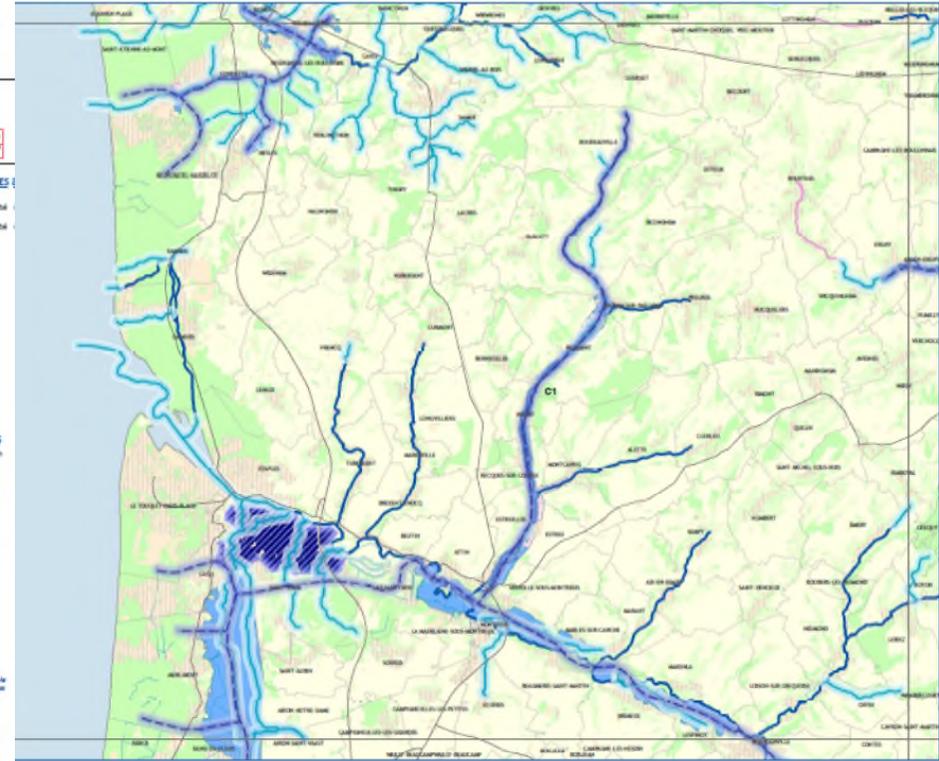
- Limites communales
- Occupation du sol
- Espaces artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur
La lecture de cette carte est optimisée
au format A3 et ne doit être utilisée qu'en
version imprimée.



Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2009-2012) à partir de données de la DIREN Nord-Pas de Calais ; ADAP ; CDR (2006) ; FPA ; EIA ; PIR ; PIR CAC ; PIR 12 ; SIA (Nord-Pas de Calais) ; BSH-BO Carthage ; BSH-BO Carthage 2012 autorisation n° 60.1205
cartes : les corridors écologiques, au contraire des réservoirs, ne sont pas localisés précisément par le schéma. Ils doivent être compris comme des "trajectoires écologiques",
l'axe d'être des corridors écologiques à relier entre deux réservoirs pour répondre aux besoins des espèces (zone et force) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

LA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités
écologiques et les
espaces à restaurer
Sous-trames
Zones Humides
et Cours d'eau

A1	A2	A3
B1	B2	B3
C1	C2	C3
D1	D2	D3
E1	E2	E3

CONTINUITES ECOLOGIQUES

Réserve de Biodiversité

- Réserve de Biodiversité
- Linaires
- Réserve de Biodiversité
- Réserve de Biodiversité

Corridors Ecologiques

- Corridors écologiques
- Corridors écologiques
- Corridors écologiques

de zones humides

ESPACES A RESTAURER

- zones humides
- espaces à restaurer fluviaux

NATURE DES PRINCIPAUX

ELEMENTS FRAGMENTANTS

- Vies de communication
- Espaces artificialisés

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Limites communales
- Occupation du sol
- Espaces artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur
La lecture de cette carte est optimisée
au format A3 et ne doit être utilisée qu'en
version imprimée.



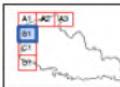
Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2009-2012) à partir de données de la DIREN Nord-Pas de Calais ; ADAP ; CDR (2006) ; FPA ; EIA ; PIR ; PIR CAC ; PIR 12 ; SIA (Nord-Pas de Calais) ; BSH-BO Carthage ; BSH-BO Carthage 2012 autorisation n° 60.1205
cartes : les corridors écologiques, au contraire des réservoirs, ne sont pas localisés précisément par le schéma. Ils doivent être compris comme des "trajectoires écologiques",
les corridors écologiques à relier entre deux réservoirs pour répondre aux besoins des espèces (zone et force) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espèces à retenir

Sous-trame Littoral : Dunes, Estuaires, Faleses



CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Réseaux de Biodiversité
- Sous-trames des Réseaux de Biodiversité
- Faleses et estrans rocheux
- dunes et estrans sablonneux
- estuaires
- autres milieux

Secteurs Favorables

- Secteurs favorables à remettre en état
- de Faleses
- de dunes

NATURE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FRAGMENTANTS

- Voies de communication
- Espaces artificiels

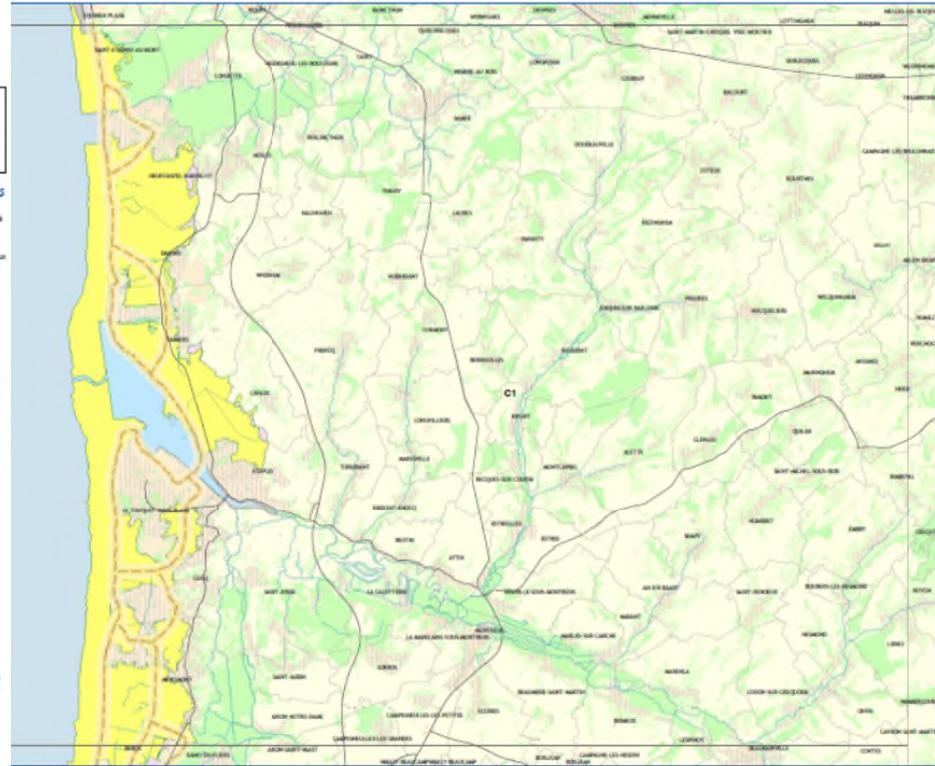
ELEMENTS DE CONTEXTE

- Réseau hydrographique
- Limites communales
- Occupation du sol
- Espaces artificiels
- Cultures
- Prairies
- Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur : le contenu de cette carte est opposable au DREAL et au DRIEAU et est pas soumis pour les DREAL et DRIEAU.

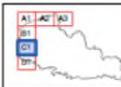


A REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espèces à retenir

Sous-trame Littoral : Dunes, Estuaires, Faleses



CONTINUITES ECOLOGIQUES

- Réseaux de Biodiversité
- Sous-trames des Réseaux de Biodiversité
- Faleses et estrans rocheux
- dunes et estrans sablonneux
- estuaires
- autres milieux

Secteurs Favorables

- Secteurs favorables à remettre en état
- de Faleses
- de dunes

NATURE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FRAGMENTANTS

- Voies de communication
- Espaces artificiels

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Réseau hydrographique
- Limites communales
- Occupation du sol
- Espaces artificiels
- Cultures
- Prairies
- Espaces semi-naturels

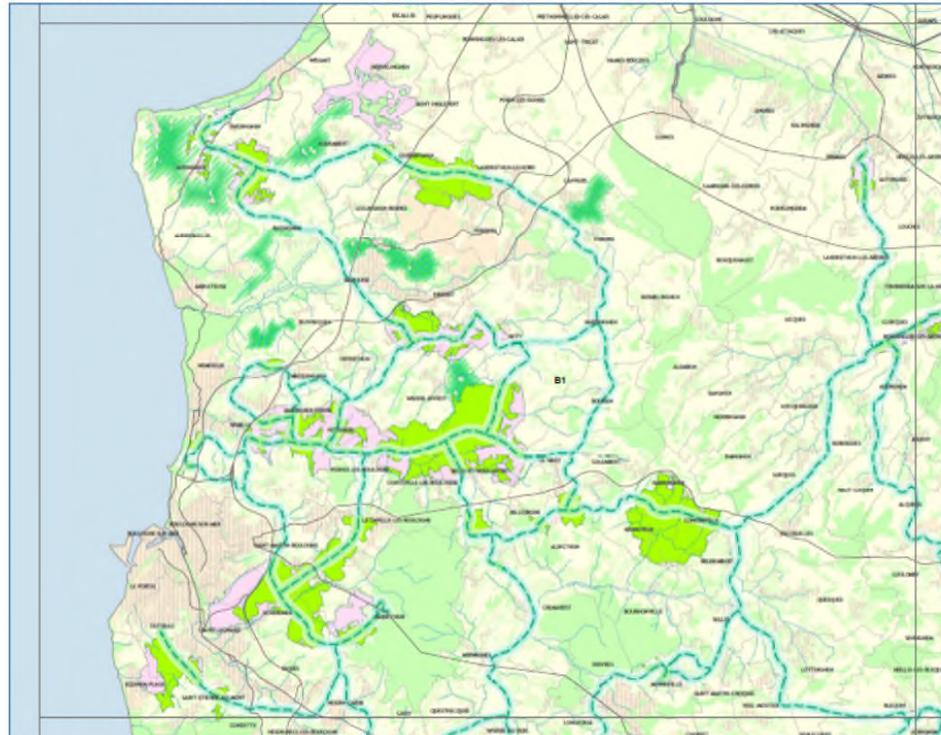
Avertissement au lecteur : le contenu de cette carte est opposable au DREAL et au DRIEAU et est pas soumis pour les DREAL et DRIEAU.



Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2009-2014) à partir de données de la DREAL Nord-Pas de Calais ; ADAP - CIRFCNBS - IFPA - ESA - PNR à - PNR CAD - PNR SE - SGALE Nord-Pas de Calais ; BRN-BO Carthage ; BRN-BO Carthage - 2012 autorisation n° 65 13005
 Attention : les continuités écologiques, au contraire des réservoirs, ne sont pas localisées précisément par le schéma, ils doivent être conçus comme des "fonctionnalités écologiques".
 C'est à dire des caractéristiques à rétablir entre deux réservoirs pour répondre aux besoins des espèces (jeune et flore) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

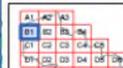
Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2009-2014) à partir de données de la DREAL Nord-Pas de Calais ; ADAP - CIRFCNBS - IFPA - ESA - PNR à - PNR CAD - PNR SE - SGALE Nord-Pas de Calais ; BRN-BO Carthage ; BRN-BO Carthage - 2012 autorisation n° 65 13005
 Attention : les continuités écologiques, au contraire des réservoirs, ne sont pas localisées précisément par le schéma, ils doivent être conçus comme des "fonctionnalités écologiques".
 C'est à dire des caractéristiques à rétablir entre deux réservoirs pour répondre aux besoins des espèces (jeune et flore) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités
écologiques et les
espaces à restaurer

Sous-trame
Prairies - Boogie



CONTINUITES ECOLOGIQUES

Reservoirs de Biodiversité

Reservoirs de Biodiversité

Sous-trames des
Reservoirs de Biodiversité

prairies et/ou bocage

autres milieux

Corridors Ecologiques

corridors potentiels

à restaurer en leur état

de prairies et/ou bocage

ESPACES A RESTAURER

bocages

NATURE DES PRINCIPAUX
ELEMENTS FRAGMENTES

Vies de communication

Espaces artificialisés

ELEMENTS DE CONTEXTE

Niveau hydrographique

Limites communales

Occupation du sol

Espaces artificialisés

Cultures

Prairies

Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur
Le contenu de cette carte est issu de
la base de données de l'INRAE et de la
base de données de l'INRAE et de la
base de données de l'INRAE (M...)

Ministère de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités
écologiques et les
espaces à restaurer

Sous-trame
Prairies - Boogie



CONTINUITES ECOLOGIQUES

Reservoirs de Biodiversité

Reservoirs de Biodiversité

Sous-trames des
Reservoirs de Biodiversité

prairies et/ou bocage

autres milieux

Corridors Ecologiques

corridors potentiels

à restaurer en leur état

de prairies et/ou bocage

ESPACES A RESTAURER

bocages

NATURE DES PRINCIPAUX
ELEMENTS FRAGMENTES

Vies de communication

Espaces artificialisés

ELEMENTS DE CONTEXTE

Niveau hydrographique

Limites communales

Occupation du sol

Espaces artificialisés

Cultures

Prairies

Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur
Le contenu de cette carte est issu de
la base de données de l'INRAE et de la
base de données de l'INRAE et de la
base de données de l'INRAE (M...)

Ministère de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie

Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2020-2021) à partir de données de la DRAL Nord-Pas de Calais, ADAP, CIP/COM, IPEV, SEA, PIR A, PIR CAD, PIR SE, SCAL Nord-Pas de Calais, BSH/BD Carthage, BSH/BD Carthage, 2012 actualisation et 01/2020

Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2020-2021) à partir de données de la DRAL Nord-Pas de Calais, ADAP, CIP/COM, IPEV, SEA, PIR A, PIR CAD, PIR SE, SCAL Nord-Pas de Calais, BSH/BD Carthage, BSH/BD Carthage, 2012 actualisation et 01/2020

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espaces à renaturer
Sous-trames Coteaux calcaires et Landes et Pelouses acidiphiles

AL	AC	A3
B1	B2	B3
C1	C2	C3
CA	CA2	CA3
DP1	DP2	DP3
DP4	DP5	DP6
DP7	DP8	DP9
DP10	DP11	DP12
DP13	DP14	DP15
DP16	DP17	DP18
DP19	DP20	DP21
DP22	DP23	DP24
DP25	DP26	DP27
DP28	DP29	DP30
DP31	DP32	DP33
DP34	DP35	DP36
DP37	DP38	DP39
DP40	DP41	DP42
DP43	DP44	DP45
DP46	DP47	DP48
DP49	DP50	DP51
DP52	DP53	DP54
DP55	DP56	DP57
DP58	DP59	DP60
DP61	DP62	DP63
DP64	DP65	DP66
DP67	DP68	DP69
DP70	DP71	DP72
DP73	DP74	DP75
DP76	DP77	DP78
DP79	DP80	DP81
DP82	DP83	DP84
DP85	DP86	DP87
DP88	DP89	DP90
DP91	DP92	DP93
DP94	DP95	DP96
DP97	DP98	DP99
DP100	DP101	DP102
DP103	DP104	DP105
DP106	DP107	DP108
DP109	DP110	DP111
DP112	DP113	DP114
DP115	DP116	DP117
DP118	DP119	DP120
DP121	DP122	DP123
DP124	DP125	DP126
DP127	DP128	DP129
DP130	DP131	DP132
DP133	DP134	DP135
DP136	DP137	DP138
DP139	DP140	DP141
DP142	DP143	DP144
DP145	DP146	DP147
DP148	DP149	DP150
DP151	DP152	DP153
DP154	DP155	DP156
DP157	DP158	DP159
DP160	DP161	DP162
DP163	DP164	DP165
DP166	DP167	DP168
DP169	DP170	DP171
DP172	DP173	DP174
DP175	DP176	DP177
DP178	DP179	DP180
DP181	DP182	DP183
DP184	DP185	DP186
DP187	DP188	DP189
DP190	DP191	DP192
DP193	DP194	DP195
DP196	DP197	DP198
DP199	DP200	DP201
DP202	DP203	DP204
DP205	DP206	DP207
DP208	DP209	DP210
DP211	DP212	DP213
DP214	DP215	DP216
DP217	DP218	DP219
DP220	DP221	DP222
DP223	DP224	DP225
DP226	DP227	DP228
DP229	DP230	DP231
DP232	DP233	DP234
DP235	DP236	DP237
DP238	DP239	DP240
DP241	DP242	DP243
DP244	DP245	DP246
DP247	DP248	DP249
DP250	DP251	DP252
DP253	DP254	DP255
DP256	DP257	DP258
DP259	DP260	DP261
DP262	DP263	DP264
DP265	DP266	DP267
DP268	DP269	DP270
DP271	DP272	DP273
DP274	DP275	DP276
DP277	DP278	DP279
DP280	DP281	DP282
DP283	DP284	DP285
DP286	DP287	DP288
DP289	DP290	DP291
DP292	DP293	DP294
DP295	DP296	DP297
DP298	DP299	DP300

- CONTINUITES ECOLOGIQUES**
Réseaux de Biodiversité
Réseaux de Biodiversité
Sous-trames des Réseaux de Biodiversité
Landes et pelouses acidiphiles
Coteaux calcaires
Autres milieux
- CONTINUITES FONCTIONNELLES**
Landes et pelouses acidiphiles
Coteaux calcaires
- ESPACES A RENATURER**
Coteaux calcaires
- NATURE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FRAGMENTANTS**
Voies de communication
Espaces artificialisés
- ELEMENTS DE CONTEXTE**
Réseau hydrographique
Limites communales
Occupation du sol
Espaces artificialisés
Cultures
Prairies
Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur
Le lecteur de cette carte est averti que
au format A3 et se substitue à tout pas
répondre pour les formats
intermédiaires (A4...)



EGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espaces à renaturer
Sous-trames Coteaux calcaires et Landes et Pelouses acidiphiles

AL	AC	A3
B1	B2	B3
C1	C2	C3
CA	CA2	CA3
DP1	DP2	DP3
DP4	DP5	DP6
DP7	DP8	DP9
DP10	DP11	DP12
DP13	DP14	DP15
DP16	DP17	DP18
DP19	DP20	DP21
DP22	DP23	DP24
DP25	DP26	DP27
DP28	DP29	DP30
DP31	DP32	DP33
DP34	DP35	DP36
DP37	DP38	DP39
DP40	DP41	DP42
DP43	DP44	DP45
DP46	DP47	DP48
DP49	DP50	DP51
DP52	DP53	DP54
DP55	DP56	DP57
DP58	DP59	DP60
DP61	DP62	DP63
DP64	DP65	DP66
DP67	DP68	DP69
DP70	DP71	DP72
DP73	DP74	DP75
DP76	DP77	DP78
DP79	DP80	DP81
DP82	DP83	DP84
DP85	DP86	DP87
DP88	DP89	DP90
DP91	DP92	DP93
DP94	DP95	DP96
DP97	DP98	DP99
DP100	DP101	DP102
DP103	DP104	DP105
DP106	DP107	DP108
DP109	DP110	DP111
DP112	DP113	DP114
DP115	DP116	DP117
DP118	DP119	DP120
DP121	DP122	DP123
DP124	DP125	DP126
DP127	DP128	DP129
DP130	DP131	DP132
DP133	DP134	DP135
DP136	DP137	DP138
DP139	DP140	DP141
DP142	DP143	DP144
DP145	DP146	DP147
DP148	DP149	DP150
DP151	DP152	DP153
DP154	DP155	DP156
DP157	DP158	DP159
DP160	DP161	DP162
DP163	DP164	DP165
DP166	DP167	DP168
DP169	DP170	DP171
DP172	DP173	DP174
DP175	DP176	DP177
DP178	DP179	DP180
DP181	DP182	DP183
DP184	DP185	DP186
DP187	DP188	DP189
DP190	DP191	DP192
DP193	DP194	DP195
DP196	DP197	DP198
DP199	DP200	DP201
DP202	DP203	DP204
DP205	DP206	DP207
DP208	DP209	DP210
DP211	DP212	DP213
DP214	DP215	DP216
DP217	DP218	DP219
DP220	DP221	DP222
DP223	DP224	DP225
DP226	DP227	DP228
DP229	DP230	DP231
DP232	DP233	DP234
DP235	DP236	DP237
DP238	DP239	DP240
DP241	DP242	DP243
DP244	DP245	DP246
DP247	DP248	DP249
DP250	DP251	DP252
DP253	DP254	DP255
DP256	DP257	DP258
DP259	DP260	DP261
DP262	DP263	DP264
DP265	DP266	DP267
DP268	DP269	DP270
DP271	DP272	DP273
DP274	DP275	DP276
DP277	DP278	DP279
DP280	DP281	DP282
DP283	DP284	DP285
DP286	DP287	DP288
DP289	DP290	DP291
DP292	DP293	DP294
DP295	DP296	DP297
DP298	DP299	DP300

- CONTINUITES ECOLOGIQUES**
Réseaux de Biodiversité
Réseaux de Biodiversité
Sous-trames des Réseaux de Biodiversité
Landes et pelouses acidiphiles
Coteaux calcaires
Autres milieux
- CONTINUITES FONCTIONNELLES**
Landes et pelouses acidiphiles
Coteaux calcaires
- ESPACES A RENATURER**
Coteaux calcaires
- NATURE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FRAGMENTANTS**
Voies de communication
Espaces artificialisés
- ELEMENTS DE CONTEXTE**
Réseau hydrographique
Limites communales
Occupation du sol
Espaces artificialisés
Cultures
Prairies
Espaces semi-naturels

Avertissement au lecteur
Le lecteur de cette carte est averti que
au format A3 et se substitue à tout pas
répondre pour les formats
intermédiaires (A4...)



Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (SDRIS-RAD) à partir de données de la DREAL Nord-Pas de Calais - ADAP - CRP-COBE - FPN - SEA - PIR A - PIR CAD - PIR SE - SIGAL Nord-Pas de Calais - SIGAD0 Cartographie - SIGAD00 Carte - 2012 actualisation N° 001/2008
Attention : les contours écologiques, au contraire des réseaux, ne sont pas finalisés pratiquement par le schéma. Ils doivent être conçus comme des "tracés écologiques indicatifs", c'est-à-dire de caractéristiques à réaliser entre deux réseaux pour répondre aux besoins des espèces (faune et flore) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (SDRIS-RAD) à partir de données de la DREAL Nord-Pas de Calais - ADAP - CRP-COBE - FPN - SEA - PIR A - PIR CAD - PIR SE - SIGAL Nord-Pas de Calais - SIGAD0 Cartographie - SIGAD00 Carte - 2012 actualisation N° 001/2008
Attention : les contours écologiques, au contraire des réseaux, ne sont pas finalisés pratiquement par le schéma. Ils doivent être conçus comme des "tracés écologiques indicatifs", c'est-à-dire de caractéristiques à réaliser entre deux réseaux pour répondre aux besoins des espèces (faune et flore) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espaces à renaturer

Sous-trame Terrils - Autres Milieux Anthropiques

A1	A2	A3
B1	B2	B3, B4
C1	C2	C3, C4, C5
C6	C7	C8, C9, C10
D1	D2	D3, D4, D5, D6

CONTINUITES ECOLOGIQUES

Reservoirs de Biodiversité

- Reservoirs de Biodiversité
- Sous-trames des Reservoirs de Biodiversité
- Terrils et autres milieux anthropiques
- autres milieux

Facteurs Fragmentants

- contours parcelaires à renaturer en bas état
- autres miniers

NATURE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FRAGMENTANTS

Voies de communication

- Voies de communication
- Dspaces artificiels

ELEMENTS DE CONTEXTE

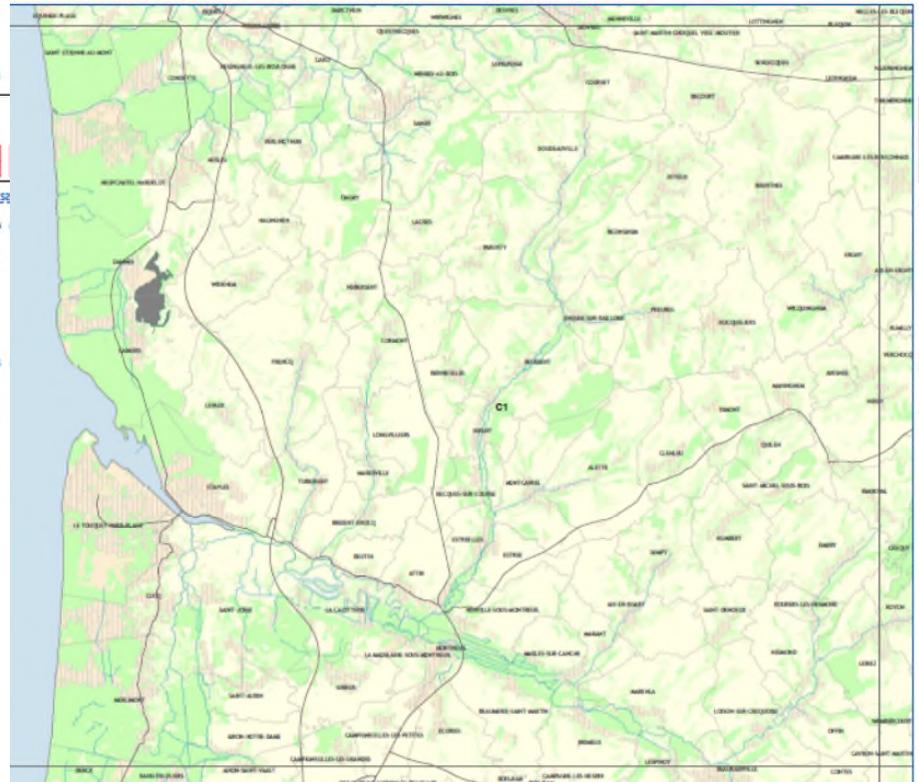
- réseau hydrographique
- limites communales
- Occupation du sol
- Dspaces artificiels
- Cultures
- Prairies
- Dspaces semi-naturels

Avertissement au lecteur : la lecture de cette carte est effectuée en format A4 et en B/W. Elle ne peut pas assurer pour les données géométriques (A4...)



Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2009-2014) à partir de données de la DREAL Nord-Pas de Calais ; ADAP ; CRP-CINBIS ; PPN ; SEA ; PNR A ; PNR CMO ; PNR SE ; SICAL Nord-Pas de Calais ; BIGN-BD Carthage ; BIGN-BD Carthou - 2012 autorisation n° 60.12005
Attention : les données géométriques, au centre des réservoirs, ne sont pas actualisées précisément par le schéma. Ils doivent être complétés comme des "facteurs de fragmentation".
C'est-à-dire des continuités à rétablir entre deux réservoirs pour répondre aux besoins des espèces (Suivre et fixer) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS



Les continuités écologiques et les espaces à renaturer

Sous-trame Terrils - Autres Milieux Anthropiques

A1	A2	A3
B1	B2	B3, B4
C1	C2	C3, C4, C5
C6	C7	C8, C9, C10
D1	D2	D3, D4, D5, D6

CONTINUITES ECOLOGIQUES

Reservoirs de Biodiversité

- Reservoirs de Biodiversité
- Sous-trames des Reservoirs de Biodiversité
- Terrils et autres milieux anthropiques
- autres milieux

Facteurs Fragmentants

- contours parcelaires à renaturer en bas état
- autres miniers

NATURE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FRAGMENTANTS

Voies de communication

- Voies de communication
- Dspaces artificiels

ELEMENTS DE CONTEXTE

- réseau hydrographique
- limites communales
- Occupation du sol
- Dspaces artificiels
- Cultures
- Prairies
- Dspaces semi-naturels

Avertissement au lecteur : la lecture de cette carte est effectuée en format A4 et en B/W. Elle ne peut pas assurer pour les données géométriques (A4...)



Conception et réalisation : Région Nord - Pas de Calais (2009-2014) à partir de données de la DREAL Nord-Pas de Calais ; ADAP ; CRP-CINBIS ; PPN ; SEA ; PNR A ; PNR CMO ; PNR SE ; SICAL Nord-Pas de Calais ; BIGN-BD Carthage ; BIGN-BD Carthou - 2012 autorisation n° 60.12005
Attention : les données géométriques, au centre des réservoirs, ne sont pas actualisées précisément par le schéma. Ils doivent être complétés comme des "facteurs de fragmentation".
C'est-à-dire des continuités à rétablir entre deux réservoirs pour répondre aux besoins des espèces (Suivre et fixer) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.

SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS

Rupture des continuités écologiques



REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE - TRAME VERTE ET BLEUE DU NORD-PAS DE CALAIS

Rupture des continuités écologiques





Syndicat mixte
Scot du Boulonnais
Communauté d'Agglomération du Boulonnais
1 Boulevard du Bassin Napoléon - BP 755
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 10 36 36
contact@scot-boulonnais.fr
www.scot-boulonnais.fr



Agence d'urbanisme et de développement économique
Site de l'Hoverport - Le Portel - BP 611
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
Tél : 03 21 99 44 50 - Fax : 03 21 99 44 41
bdco@boulogne-developpement.com
www.boulogne-developpement.com